

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenerique.fr

20120604_DL_02

OBJET :
CONVENTION CRDP
- AVENANT 1

Date de convocation :
17 avril 2012

Date de séance :
4 juin 2012

Date d'affichage :
12 juin 2012

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille douze, le quatre juin à 17h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Stéphane BRUNEL, Daniel CARPENTIER, Patrice LETALLE et Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Stéphane BRUNEL

LE BUREAU

- Vu la délibération du Comité syndical du 6 juin 2011 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu la proposition d'avenant n°1 à la convention CRDP en date du 29 janvier 2010 portant sur l'intégration du coût de l'évaluation du projet ENT menée en 2012,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le projet d'avenant n°1 à la convention conclue avec le Centre Régional de Documentation Publique est approuvé.

ARTICLE 2 – Les crédits sont inscrits au budget principal de l'exercice 2012.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.